

SGPA CGT-Culture
1^{er} Comité technique ministériel : des intentions et une forte attente des personnels de l'archéologie !

SYNDICAT GÉNÉRAL DES PERSONNELS DU SERVICE PUBLIC DE L'ARCHÉOLOGIE

12, rue de Louvois - 75002 PARIS

Tél. : 01 40 15 51 86/87/70 - Fax : 01 40 15 51 77

E-Mail : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

De bonnes intentions...

Le premier comité technique ministériel de l'ère du "changement-c'est-maintenant" s'est réuni le 10 juillet dernier sous la présidence de la Ministre avec en *guest-stars* près de 150 agents qui se sont rassemblés entre midi et 14h sous les fenêtres du ministère, histoire de rappeler qu'on est déjà "maintenant".

L'ensemble des secteurs était représenté et la délégation de l'Inrap était particulièrement importante, avec, notamment, la présence des personnels précaires du Canal Seine Nord Europe, du chantier de Saint-Germain-en-Laye, mais aussi des personnels du siège et d'un peu partout en France.

Du côté des bonnes nouvelles on notera d'abord le changement de ton même s'il n'était pas vraiment difficile en la matière de faire mieux que celui qui, il y a un an, nous parlait d'« os de poulets mérovingiens ». Aurélie Filippetti a exposé ses grandes orientations :

- favoriser davantage l'accès à la culture et aux pratiques culturelles des publics qui en sont éloignés, en renforçant la nécessaire médiation ;
- revaloriser les métiers ;
- réexaminer la mise en œuvre de la loi de résorption de la précarité, notamment la situation des contractuels exclus du dispositif actuel ;
- redéfinir le champ des externalisations, et garantir des clauses sociales volontaristes ;
- construire un pacte de coopération avec les collectivités territoriales afin de nouer des relations de confiance, dans le cadre d'une décentralisation où le MCC conserve toutes ses prérogatives ;
- impulser une politique interministérielle en faveur de l'éducation artistique et culturelle et de la réduction des inégalités d'accès à l'art et à la culture ;
- soumettre au Parlement, en 2013, après une concertation à l'automne, une loi d'orientation pour la création.

Sur l'archéologie, la Ministre a simplement dit qu'elle réaffirmait son discours de Saint-Rémy-de-Provence.

Du côté des moins bonnes nouvelles, il s'avère que sur des points précis abordés par les représentants du personnel, les réponses ont été très évasives et interrogent sur la suite...

...dont l'enfer est pavé ?

Mathématiquement, les annonces gouvernementales de réduction de la masse salariale dans la fonction publique, de recrutements dans certains ministères prioritaires compensés par des suppressions de postes dans les autres se traduiront par une politique qui ne peut qu'être pire que la RGPP que nous avons tous subie.

Pire, d'abord parce qu'elle va détruire plus d'emploi (non remplacement de 66% des départs au lieu de 50%) mais ensuite parce qu'elle arrive dans un contexte de conditions de travail ravagées par des années de politiques destructrices.

Cette bonne mobilisation des personnels de l'Inrap en période de vacances, montre toutes leurs attentes. Il est évident que sur les questions concernant l'archéologie (précarité, financement, réforme de la loi de 2003, délocalisation du siège de l'institut,...), la rentrée de septembre sera essentielle pour juger de la mise en œuvre des intentions de la Ministre exprimées dans ses déclarations !!

Restons vigilants et soyons prêts à nous mobiliser dès la rentrée !!